

Rapport annuel

2020-2021



Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec 



PREMIÈRE PARTIE : L'ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le contexte

L'établissement d'enseignement

Le Centre de formation professionnelle des Patriotes (CFPP) est établi dans le secteur industriel de la ville de Sainte-Julie depuis décembre 2001. Le CFPP offre 17 programmes qui permettent l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles menant à l'exercice de métiers spécialisés ainsi que 3 programmes qui visent l'attestation d'études professionnelles. Il est le seul centre en Montérégie à détenir une offre régionale pour les programmes du secteur du Bois et des matériaux connexes. De plus, il répond à un besoin de formation au niveau national en offrant le programme de Mécanique de machines fixes dans le secteur des Travaux publics.

La région dont le centre fait partie bénéficie d'un positionnement géographique intéressant; entre la grande région de Montréal et aussi près de la frontière américaine. Depuis quelques années, la Montérégie demeure aussi la région où il y a une forte croissance de la population. Il se situe donc dans une région favorisée où la population représente 18 % de l'ensemble du Québec, soit la deuxième région après la région montréalaise.

La clientèle | Quelques caractéristiques

Nous accueillons une clientèle jeune et adulte (945 élèves en 20-21) dans différents programmes de formation. Le centre joue donc un rôle important et essentiel dans le développement économique de la Montérégie et plus particulièrement avec ses partenaires des MRC de Marguerite-d'Youville et de La Vallée-du-Richelieu ainsi que des villes de Boucherville et de Saint-Bruno qui font partie de l'agglomération de Longueuil.

Comme le centre se situe dans une région où le taux d'emploi des élèves ayant obtenu leur diplôme d'études professionnelles est supérieur à 80 %, la mobilisation des différents partenaires est donc essentielle et doit demeurer une priorité. De plus, différentes stratégies doivent être déployées pour s'assurer de rendre accessible la formation professionnelle aux individus, dont des actions concertées entre les centres et les entreprises, une collaboration régionale entre les différents centres de formation, pour diversifier les offres de formation partout sur le territoire ainsi qu'un partenariat avec Emploi Québec en vue de soutenir l'intégration des individus dans les différents programmes menant à l'emploi.

L'ÉVALUATION ET L'ATTEINTE DE CHACUN DES OBJECTIFS

<p>NOTRE MISSION :</p>	<p>Le centre de formation professionnelle est un établissement d'enseignement qui dispense des services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable à la formation professionnelle établi par le gouvernement en vertu de l'article 448 de la LIP. Il est aussi destiné à collaborer au développement social et culturel de la communauté via différents partenariats avec les acteurs concernés (LIP, article 97). Le centre a pour mission aussi d'instruire, socialiser et qualifier des élèves dans le but qu'ils puissent exercer un métier spécialisé pour répondre aux besoins du marché du travail. Le centre doit aussi créer des conditions favorables permettant à l'élève de développer les différents savoirs qui lui sont nécessaires pour exercer ce métier. Par conséquent, dans un contexte d'apprentissage, nous nous calquons le plus possible aux réalités du marché du travail afin que nos élèves puissent vivre une transition qui facilitera leur intégration à la vie professionnelle.</p>
<p>NOTRE VISION :</p>	<p>L'élève demeure la priorité de tous. L'accent est mis sur sa réussite et le choix des actions pédagogiques pour y arriver s'appuie sur les recherches probantes en éducation. Nous nous engageons à offrir des formations de qualité avec un encadrement structuré qui permet à l'élève un accompagnement qui répond à ses besoins. Nous sommes soucieux de créer un milieu de vie sain et un climat de travail de qualité pour tous. Le climat est agréable, dans le plaisir, la confiance et l'attention à la personne. Les relations de qualité entre les personnes sont valorisées. Elles sont empreintes de coopération et de réelle collaboration. Ces relations inspirent et modèlent les comportements attendus chez nos élèves qui sont la relève de la société. Tous mettent l'épaule à la roue pour créer ce type de relation puisque c'est au cœur de notre mission. La compétition est remplacée par la coopération, la collaboration et le sentiment d'avoir sa place.</p>
<p>NOS VALEURS :</p>	<p>NOUS SOMMES UN CENTRE EN OR!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagement : Chaque membre du personnel s'engage à mettre à contribution ses connaissances, ses compétences et ses forces au service de la réussite de l'élève comme il est la priorité de tous. • Ouverture : En formation professionnelle, comme nous croyons que chaque élève peut progresser, nous faisons preuve d'ouverture dans la recherche de solutions pour soutenir sa réussite. Nous sommes ouverts à repousser nos limites en nous appuyant sur des actions pédagogiques probantes. • Respect : La considération à l'égard de l'autre demeure un élément fondamental dans nos relations au centre. Nous valorisons des relations de qualité entre les personnes. Ces relations inspirent et modèlent les comportements attendus chez nos élèves qui sont la relève de la société.

RÉUSSITE DES ÉLÈVES

ORIENTATION A	Soutenir l'atteinte du plein potentiel de tous les élèves en tenant compte de leurs besoins.													
OBJECTIF A.1	Augmenter le taux de diplomation et de qualification de l'ensemble des élèves.													
INDICATEUR	Taux de diplomation et de qualification													
SITUATION INITIALE ET SITUATION ACTUELLE				ÉVALUATION	TENDANCE	MODIFICATION AU PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE								
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Situation initiale (année de référence : 17-18)</th> <th>Année 2019-2020</th> <th>Année 2020-2021</th> <th>Cibles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>67.6 %</td> <td>62 %</td> <td>68 %</td> <td>71.6 % D'ici 2022</td> </tr> </tbody> </table>				Situation initiale (année de référence : 17-18)	Année 2019-2020	Année 2020-2021	Cibles	67.6 %	62 %	68 %	71.6 % D'ici 2022	●	L'analyse statistique inclut les cohortes qui ont réalisé leur parcours académique durant la pandémie. Il est donc périlleux de déterminer une tendance précise.	S.O.
Situation initiale (année de référence : 17-18)	Année 2019-2020	Année 2020-2021	Cibles											
67.6 %	62 %	68 %	71.6 % D'ici 2022											

OBJECTIF A. 2	Augmenter le taux de diplomation et de qualification des moins de 20 ans.													
INDICATEUR	Taux de diplomation et de qualification													
SITUATION INITIALE ET SITUATION ACTUELLE				ÉVALUATION	TENDANCE	MODIFICATION AU PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE								
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Situation initiale (année de référence : 17-18)</th> <th>Année 2019-2020</th> <th>Année 2020-2021</th> <th>Cibles 2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>56 %</td> <td>49,32</td> <td>59,14</td> <td>65 %</td> </tr> </tbody> </table>				Situation initiale (année de référence : 17-18)	Année 2019-2020	Année 2020-2021	Cibles 2022	56 %	49,32	59,14	65 %	●	L'analyse statistique inclut les cohortes qui ont réalisé leur parcours académique durant la pandémie. Il est donc périlleux de déterminer une tendance précise.	S.O.
Situation initiale (année de référence : 17-18)	Année 2019-2020	Année 2020-2021	Cibles 2022											
56 %	49,32	59,14	65 %											

MISE EN PLACE DES MEILLEURES PRATIQUES

ORIENTATION B				Assurer le développement des meilleures pratiques éducatives et pédagogiques.			
OBJECTIF B.1				Soutenir le personnel dans leur formation continue qui s'appuie sur les meilleures pratiques en éducation.			
INDICATEUR				Pourcentage des journées pédagogiques dédiées uniquement au développement pédagogique des stratégies universelles (Apprendre, Consolider, Transférer)			
SITUATION INITIALE ET SITUATION ACTUELLE				ÉVALUATION	TENDANCE	MODIFICATION AU PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE	
Situation initiale (année de référence : 18-19)		Année 2019-2020	Année 2020-2021	Cibles	●	Toutes les formations planifiées ont été réalisées. Nous avons mis l'accent sur le volet « outils informatiques », pour l'accompagnement à distance.	S.O.
Offre de formation sur les stratégies universelles gagnantes		35%	35%	35% des journées pédagogiques de l'année.			

OBJECTIF B.2				Développer un réseau de soutien continu entre les intervenants du centre où chacun contribue à la réussite de tous les élèves.			
INDICATEUR				Nombre de communautés d'apprentissage (CAP).			
SITUATION INITIALE ET SITUATION ACTUELLE				ÉVALUATION	TENDANCE	MODIFICATION AU PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE	
Situation initiale (année de référence : 18-19)		Année 2019-2020	Année 2020-2021	Cibles	●	↑	S.O.
1 CAP		1 CAP	2 CAP	4 CAP en 2022.			

BAISSE DE CLIENTÈLE

ORIENTATION C				Favoriser l'accès et le maintien des élèves en formation professionnelle.		
OBJECTIF C.1				Élaborer des modèles de formation novateurs.		
INDICATEUR				Nombre de modèles de formation.		
SITUATION INITIALE ET SITUATION ACTUELLE				ÉVALUATION	TENDANCE	MODIFICATION AU PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE
Situation initiale (année de référence : 18-19)	Année 2019-2020	Année 2020-2021	Cibles	●	↑	S.O.
4 modèles novateurs	1 nouveau modèle novateur	1 nouveau modèle novateur Concomitance « volet exploration FP »	Ajout de deux modèles de formation d'ici 2022.			

OBJECTIF C.2				Augmenter le nombre de nouveaux élèves inscrits.		
INDICATEUR				Nombre de nouveaux élèves inscrits par année.		
SITUATION INITIALE ET SITUATION ACTUELLE				ÉVALUATION	TENDANCE	MODIFICATION AU PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE
Situation initiale (année de référence : 17-18)	Année 2019-2020	Année 2020-2021	Cibles	●	↑	S.O.
450 élèves	457 élèves	548 élèves	475 d'ici 2022.			

OBJECTIF C.3		Soutenir l'ensemble des élèves en lien avec leurs besoins.				
INDICATEUR		Pourcentage des élèves qui abandonnent leur formation.				
SITUATION INITIALE ET SITUATION ACTUELLE				ÉVALUATION	TENDANCE	MODIFICATION AU PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE
Situation initiale (année de référence : 17-18)	Année 2019-2020	Année 2020-2021	Cibles	●	L'analyse statistique inclut les cohortes qui ont réalisé leur parcours académique durant la pandémie. Il est donc périlleux de déterminer une tendance précise.	S.O.
32 % d'abandon	37,95%	32%	28 % d'ici 2022.			

LE PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Le 8 février 2020, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi 40 « Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires ». Ce projet de Loi assujettit les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle aux principaux articles de la Loi sur l'instruction publique (LIP) concernant la lutte contre l'intimidation et la violence (Article 110.4 de la LIP).

Le plan de lutte s'inscrit dans la poursuite des orientations du Plan d'engagement vers la réussite et s'inspire également des valeurs de l'établissement traduites dans le Projet éducatif de l'école, plus précisément à l'orientation C, soit « Être un milieu ouvert, stimulant et sécuritaire ».

Tel que spécifié à l'article 75.1 de la Loi sur l'Instruction publique (LIP), ce plan comporte neuf éléments obligatoires. Ces éléments servent à regrouper et structurer toutes les interventions de prévention, dirigées et ciblées dans le but commun de contrer l'intimidation et la violence à l'école.

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit notamment prévoir :

1. Une analyse de la situation du centre au regard des actes d'intimidation et de violence;
2. Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique;
3. Les mesures visant à favoriser la collaboration des parents à la lutte contre l'intimidation et la violence et à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire;
4. Les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence et, de façon plus particulière, celles applicables pour dénoncer une utilisation de médias sociaux ou de technologies de communication à des fins de cyberintimidation;
5. Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel du centre ou par quelque autre personne;
6. Les mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence;
7. Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte;
8. Les sanctions disciplinaires applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes;
9. Le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.

Membres du comité 2020-2021

Stéphane Joyal :	Directeur
Annie Benoit :	Orthopédagogue
Mélanie Laprade :	Technicienne en travail social
Andrée Michaud :	Technicienne en éducation spécialisée

Réalisations 2020-2021

Avec les enjeux dans un contexte de pandémie, les efforts consentis à ce dossier ont été limités. Le comité a procédé à l'analyse de la situation du centre (composante 1) par l'analyse d'un sondage effectué auprès des élèves et des membres du personnel. Les autres composantes seront travaillées dès le retour en juillet pour une approbation au Conseil d'établissement à l'hiver 2021-2022.

DEUXIÈME PARTIE : RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

À titre de président du Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle des Patriotes, j'ai le plaisir de vous informer sur les dossiers de l'année 2020-2021.

Chaque année comprend son lot de réussites et de défis. Celle de 2020-2021 n'y échappe pas. Elle a une couleur bien à elle avec le contexte de pandémie. Notre vie scolaire a été bousculée. Les objectifs ont parfois été reconsidérés, mais ce que nous retiendrons, c'est que toutes les actions ont été mises en place pour s'assurer que nos élèves bénéficient d'un cheminement scolaire sans la moindre interruption possible. La créativité de tous les intervenants a été mise à contribution pour respecter notre engagement et diplômer les élèves en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi tout en préservant un environnement sécuritaire, enrichissant et stimulant dans un contexte pandémique.

Durant l'année, le conseil a donc travaillé sur différents dossiers qui ont permis de poursuivre l'actualisation du plan d'action et du projet éducatif du CFPP.

Composition du Conseil d'établissement en 2020-2021

Membres sociaux économiques :

Messieurs Sylvain Berthiaume, président
Pierre Parent

Madame Evelyne D'Avignon

Membres du personnel :

Mesdames Sophie Fournier, enseignante (substitut)
Sylvie Leblanc, enseignante
Isabelle Provost, enseignante
Michèle Tremblay, acheteuse

Messieurs Martin Coallier, enseignant
Stéphane Joyal, directeur
Luc Labine, enseignant
Gérard St-Hilaire, enseignant

Jean-Mathieu Desjardins, élève

Calendrier des rencontres 2020-2021

Le Conseil a tenu 5 rencontres : 23 septembre 2020, 25 novembre 2020, 17 février 2021, 26 mai 2021 ainsi que le 17 juin 2021.

Rencontre du 23 septembre 2020

Bilan du Conseil d'établissement

Rencontre du 25 novembre 2020

- Rapport annuel 2019-2020;
- Informations budgétaires - budget 2019-2020;
- Portes ouvertes CFPP – 2 décembre;
- Calendrier scolaire 2021-2022;
- Financement Éduc aide;
- Nomination de la direction au comité de gestion « Formation Québec en réseau »;
- Positionnement du MELS au sujet de la période de fermeture durant le congé des Fêtes.

Rencontre du 17 février 2021

- Révision budgétaire CFPP ;
- Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF);
- Concomitance FGJ-FGA-FP;
- Investissement MAO-SASI ;
- Projet Portes ouvertes (mars 2021) ;
- Adoption des critères de sélection de la direction d'établissement.

Rencontre du 26 mai 2021

- Guide de l'élève ;
- Frais chargés aux élèves (information) ;
- Formation obligatoire MELS ;
- Acte d'établissement;
- Vidéos promotionnels.

Rencontre du 17 juin 2021

- Formation destinée aux membres du CÉ (questions-réponses);
- Approbation des frais chargés aux et des sorties éducatives;
- Informations budgétaires;
- Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation;
- Campagne promotionnelle (juin à octobre).

En terminant, le président du Conseil d'établissement et la Direction remercient tous les membres pour leur implication et leur soutien à la prise de décisions. Des remerciements ont été dédiés également à tous les

membres du personnel pour leur dévouement, leur engagement auprès des élèves. De plus, une mention spéciale est portée à l'attitude positive quotidienne qu'ils ont adoptée pendant cette année particulière. Grâce à leur professionnalisme, le personnel de l'école a su se dépasser pour faire rayonner les valeurs de notre centre de formation (Engagement, Ouverture, Respect).

Sylvain Berthiaume,
Président